**Compte-rendu du conseil d’enfants du lundi 9 avril 2018**

**LA COUR DE RECREATION**

**Les toilettes** : il faut veiller à ce qu’il n’y ait pas plus de 3 enfants dans les toilettes et dans le cas contraire, ne pas hésiter à le signaler à l’adulte de surveillance qui gérera alors le problème. On a remarqué que quelquefois, les toilettes sont salies par l’urine sur le carrelage : doit-on rappeler aux garçons d’uriner DANS la cuvette des WC et non pas à côté ? Pour le papier : on va poser une affiche pour signaler de ne pas gâcher le papier, en utilisant UNE SEULE FEUILLE pour s’essuyer les mains.

N’oublions pas le médiateur/élève qui est nommé dans chaque classe. Son rôle est de parler avec les enfants pour résoudre les petits conflits ou les malentendus dans la cour.

**La visite d’une caserne de pompiers** : des enseignant(es) ont déjà répondu aux élèves à ce sujet, les réponses seront données par les autres enseignant(es).

**Le concours de dessin collectif (un par classe)**: les dessins sont à commencer à la prochaine rentrée, de manière à pouvoir les afficher le vendredi 1er juin, jour où toutes les classes pourront voter.

**Les poissons à l’école** : Hélène ne peut pas apporter de poissons à l’école, chaque classe décide de posséder ou non des poissons…

**La fête de l’école et l’exposition** : l’œuvre plastique collective pourrait être faite en récupérant des déchets tels que des bouteilles d’eau en plastique, des journaux et des prospectus, des bouchons, des emballages carton… L’idée serait de faire une ronde de personnages autour du symbole de l’école Gaïus (ça risque de prendre un peu de place)

**Pour information** **: le chapeau rouge** a été récupéré par la classe de M. JEANNEROT qui l’a transformé en tipi (ils travaillent autour du thème de l’Amérique)

**Les fresques gouachées** (qui sont sur les vitres) : les enfants volontaires vont pouvoir commencer la « rénovation » de ces fresques pendant la prochaine session d’APC ; ils seront encadrés par un enseignant, à partir du 7 mai.

**Une idée à retenir** : faire une classe verte. Mme AUBIN explique que cela peut représenter un certain coût et que l’enseignant doit être volontaire.